



ANALYSE D'IMPACT LPD-RGPD - GUIDE ET PROCEDURE

Table des matières

1. Préambule	3
2. Dans quels cas doit-on faire une analyse d'impact ?.....	Erreur ! Signet non défini.
3. Comment procéder ?	5
4. Annexes	10



1. Préambule

Tans le Règlement de l'Union européenne sur le traitement des données personnelles (RGPD) que la nouvelle loi fédérale sur la protection des données (LPD), prévoient l'obligation de faire une analyse d'impact lorsqu'un nouveau traitement envisagé est susceptible d'enfreindre les droits de la personnalité et les droits fondamentaux des personnes concernées. On parle souvent d'AIPD (Analyse d'Impact relative à la Protection des Données), terme utilisé ici (Privacy Impact Assessment (PIA, en anglais).

Les dispositions réglementaires pertinentes se trouvent en annexe.
(...)

3. Comment ?

Isabelle Dubois, AD HOC RESOLUTION et Pragmatic consulting vous accompagnent dans cette démarche de manière contextuelle et pragmatique. **Faites l'évaluation d'impact de votre projet en ligne, et recevez l'avis de nos experts.**
Cette prestation est disponible en français et en anglais.

<https://adhocresolution.ch/evaluation-impact-ligne/>

2. **Annexes** : 4.1. Dispositions légales et réglementaires
4.2. Liste des traitements AIPD selon la CNIL

*